

CRITÈRES DE SÉLECTION
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II
ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SPORT ART ETUDES



Informations et délais d'inscription sur: ge.ch/sport-art-etudes

2019-2020

Photographie Sandria Pointet

INTRODUCTION

Le dispositif sport-art-études (SAE) est une prestation offerte aux meilleurs talents sportifs et artistiques. Il est destiné prioritairement aux talents pratiquant un sport individuel ou collectif qui possède un concept national de promotion de la relève reconnu par Swiss Olympic.

S'agissant des disciplines artistiques, le dispositif SAE est exclusivement réservé aux élèves susceptibles de suivre, à terme, une formation professionnelle certifiante reconnue par la Confédération (CFC, Bachelor, Master) dans le domaine concerné.

Les performances et niveaux minimums requis présentés ci-dessous ont été établis par le service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC), en collaboration avec les responsables cantonaux de chacune des disciplines et en lien avec la politique de Swiss Olympic pour ce qui est des disciplines sportives.

Les dossiers des candidats sont examinés en fonction des performances minimales requises et des places disponibles. Ils sont évalués selon la situation des candidats au **31 janvier 2019** (danse et musique) et au **28 février 2019** (disciplines sportives individuelles). **Aucune candidature, ni aucun résultat ne sera pris en considération après ce délai.** En outre, un candidat ne peut déposer qu'un seul dossier, pour une discipline uniquement.

Les performances et niveaux minimums requis indiqués ci-dessous sont valables pour l'admission et le maintien dans le dispositif, pour l'année scolaire 2019-2020 uniquement. Ils peuvent être amenés à évoluer d'une année à l'autre. Les talents doivent atteindre chaque année les niveaux minimums requis de l'année scolaire concernée.

En outre, les élèves remplissant les conditions de maintien ont la priorité sur les élèves sollicitant leur entrée dans le dispositif.

La décision finale d'admission ou de maintien au sein du dispositif SAE est du ressort de la direction générale de l'enseignement concernée, basée sur le préavis du SESAC.

Performances minimales requises

Les critères ci-dessous doivent être remplis au moment du dépôt du dossier, soit au plus tard le 28 février 2019.

Artistic Swimming

Appartenir à une sélection nationale (juniors / élite).
Pour la catégorie J2: appartenir aux 10 meilleures nageuses du Championnat suisse figures imposées (janvier 2019)

Athlétisme

Appartenir aux huit meilleurs athlètes suisses par année d'âge et par discipline (résultats outdoor) selon le ranking Swiss Athletics de 2018

Ou

Etre en possession d'une Swiss Olympic Talent Card

Aviron

Appartenir à une sélection nationale

Badminton

Appartenir à un cadre national

Biathlon

Appartenir au cadre national ou posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale

BMX

Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale et remplir au moins une des conditions suivantes:

- 1) Appartenir au cadre de l'Association romande de BMX (ARB)
- 2) Appartenir à un cadre élite de Swiss Cycling

Curling

Appartenir au cadre régional ou national

Cyclisme

Appartenir au cadre Talent Romandie et être en possession d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale
Dès 18 ans, faire partie des 15 premiers au classement Swiss Cycling (classement septembre 2018)

Équitation

Participer à la finale des championnats romands ou appartenir à un cadre national

Escrime

Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale

Golf

Appartenir au cadre ASG Elite

Gymnastique artistique

Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale et remplir au moins une des conditions suivantes:

- 1) Faire partie du centre cantonal d'entraînement (CCE)
- 2) Avoir participé aux championnats suisses 2018

Gymnastique rythmique

Posséder une Swiss Olympic Talent Card ou remplir au moins une des conditions suivantes:

- 1) Faire partie d'un centre régional de performance (CRP) ou d'un cadre national
- 2) Avoir participé aux championnats suisses Individuel ou Groupe 2018:
Catégories P2 à P5:
appartenir aux 15 meilleures gymnastes
Catégorie P6 et Groupes:
appartenir aux 10 meilleures gymnastes

Judo

Appartenir au cadre national ou à l'équipe nationale ou au CRP Romandie

Karaté

Appartenir au cadre national.

Natation

Obtenir dans une discipline les points Rudolf suivants, entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019:

- Année 2004: 10 points Rudolf (bassin 50 mètres)
- Année 2003: 10 points Rudolf (bassin 50 mètres)
- Année 2002: 11 points Rudolf (bassin 50 mètres)
- Année 2001: 11.5 points Rudolf (bassin 50 mètres)
- Année 2000: 12 points Rudolf (bassin 50 mètres)

Patinage artistique

Etre titulaire du test USP correspondant à l'âge et aux critères permettant de participer aux championnats suisses 2019-2020.

Plongeon

Appartenir au cadre national ou aux 8 meilleurs des championnats suisses élites (hiver ou été)

Ski alpin

Appartenir au cadre romand ou équivalent

Ski de fond

Appartenir au cadre romand ou équivalent

Ski et Snowboard Freestyle

Appartenir au cadre romand ou équivalent

Tennis féminin

Avoir atteint le niveau suivant:

Année 2004: R1

Année 2003: R1

Année 2002: N4

Année 2001: N4

Année 2000: N3

Le classement mensuel de Swiss Tennis (Swiss SMS Ranking) au 4 février 2019 fait foi.

Tennis masculin

Avoir atteint le niveau suivant:

Année 2004: R2

Année 2003: R2

Année 2002: R1

Année 2001: R1

Année 2000: N4

Le classement mensuel de Swiss Tennis (Swiss SMS Ranking) au 4 février 2019 fait foi.

Tennis de table

Appartenir à l'Institut du Tennis de Table Genevois (ITTG) et au cadre national STT A, B ou C

Tir à l'arc

Appartenir au cadre national espoir ou élite

Trampoline

Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale et faire partie du centre cantonal d'entraînement (CCE) et avoir participé aux championnats suisses 2018

Triathlon

Appartenir au cadre régional de Swiss Triathlon ou au cadre national espoir / juniors

Voile

Appartenir à une sélection nationale

VTT

Appartenir au cadre Talent Romandie et être en possession d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale
Dès 18 ans, faire partie des 15 premiers au classement Swiss Cycling (classement septembre 2018)

Autres sports individuels

Remplir au moins une des conditions suivantes:

- 1) Posséder une Swiss Olympic Talent Card Régionale ou Nationale
- 2) Faire partie d'une équipe nationale
- 3) Participer à un championnat de ligue nationale A

Modalités de sélection

Disciplines sportives reconnues par Swiss Olympic (www.swissolympic.ch)

La sélection parmi les talents atteignant les performances minimales requises est effectuée selon un classement des candidatures établi en fonction de l'ordre suivant:

- 1) Membres des centres cantonaux de la relève détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Nationale
- 2) Détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Nationale / Membres d'un cadre national / Membres d'une équipe de ligue nationale A
- 3) Membres des centres cantonaux de la relève détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale
- 4) Détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card Régionale
- 5) Membres des centres cantonaux de la relève
- 6) Analyse du besoin avéré d'aménagements horaires (nombre d'heures d'entraînement, déplacements, compétitions)

Disciplines sportives non-reconnues par Swiss Olympic

A titre exceptionnel et afin d'encourager une certaine représentativité des disciplines, au maximum 5% des places disponibles peut être attribuée annuellement aux élèves pratiquant, à très haut niveau, une discipline sportive ne bénéficiant pas du concept de promotion de la relève auprès de Swiss Olympic. Seuls les dossiers des talents appartenant à un cadre national seront analysés, selon les résultats sportifs obtenus et le besoin avéré d'aménagements horaires (nombre d'heures d'entraînement, déplacements, compétitions).

Candidats affiliés à une fédération nationale étrangère

Seuls les dossiers des candidats membres d'une équipe nationale seront analysés.

Une attestation de la fédération nationale doit être fournie, ainsi que la liste des compétitions et résultats.

Niveaux minimums requis et modalités de sélection

Les critères ci-dessous doivent être remplis au moment du dépôt du dossier, soit au plus tard le 31 janvier 2019.

Danse

Faire partie de la filière préprofessionnelle d'une école membre de la CEGM.

L'élève ne faisant pas partie d'une école membre de la CEGM doit se présenter à l'audition SAE.

Les talents intégrés dans une filière préprofessionnelle d'une école membre de la CEGM ont la priorité sur les élèves ayant réussi l'audition SAE.

Pour les talents devant se présenter à l'audition SAE, l'admission dans le dispositif s'effectue sur la base des résultats de l'audition, en fonction de l'ordre de classement et du nombre de places disponibles dans le dispositif.

Musique

Faire partie de la filière préprofessionnelle d'une école membre de la CEGM.

Pour le chant, faire partie de la filière intensive d'une école membre de la CEGM.

Les talents intégrés dans une filière préprofessionnelle d'une école membre de la CEGM peuvent intégrer le dispositif SAE, en fonction des places disponibles.

Performances minimales requises

Pour intégrer le dispositif SAE – équipe, les candidats au dispositif SAE doivent atteindre les performances minimales requises suivantes:

Basketball

Faire partie de la sélection de Genève Basketball Académie

Football masculin

Faire partie de la sélection M16-M18-M21 de l'Association du Servette FC

Handball masculin

Faire partie de la sélection de Team Talent Handball

Hockey sur glace masculin

Faire partie de la sélection Novices Elites ou Juniors Elites de l'Association Genève Futur Hockey

Volleyball

Faire partie de la sélection de l'Académie de Volleyball de Genève

Autres sports d'équipe

Remplir au moins une des conditions suivantes:

- 1) Posséder une Swiss Olympic Talent Card Nationale
- 2) Faire partie d'une équipe nationale
- 3) Faire partie d'une équipe de ligue nationale A

